

« Le processus électoral s'est déroulé dans le respect des droits de l'Homme » Mme Nakpa P0L0

En espérant les résultats du scrutin municipal du 30 juin 2019, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) donne sa position sur le processus électoral.

Pour l'institution présidée par Mme Nakpa P0L0, « le processus électoral s'est déroulé dans le calme, la paix et la sérénité et dans le respect des droits de l'Homme ».

Toutefois, l'organisation de défense des droits de l'Homme qui a déployée des observateurs sur l'ensemble du territoire national note quelques dysfonctionnements de nature technique et organisationnelle.

La CNDH poursuit en affirmant dans son communiqué publié ce 02 juillet, avoir relevé quelques incidents.

Tout en félicitant les différents acteurs impliqués dans la réussite de ce processus électoral, la CNDH lance un appel à tout le peuple Togolais afin que les éventuelles contestations au lendemain de la proclamation des résultats provisoires, se fassent dans le strict respect de la loi.